

Appel à projets

« Mise en lumière architecturale 2022 »

DOSSIER DE CANDIDATURE



Le présent dossier doit être rempli, signé et adressé avec ses pièces jointes par courriel à TE38 (servicemo@te38.fr) **avant le 27 mai 2022 midi**, délai de rigueur.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom de la collectivité :

Adresse :

Contact projet : Nom - Fonction - Tel - Email

Catégorie : **Cocher la case**

Ouvrage ou bâtiment classé et/ou inscrit

Ouvrage ou bâtiment permettant une rénovation de la mise en lumière apportant une économie d'énergie significative/environnemental

Date initiale des travaux de mise en lumière :

Ouvrage ou bâtiment

Nom de l'ouvrage ou du bâtiment :

Situation de la collectivité : **Cocher la case**

EP transféré

Maitrise d'ouvrage déléguée

Transfert EP envisagé

1. Décrivez votre projet (10 lignes max)

Précisez les objectifs

2. Décrivez le lieu identifié (10 lignes max)

Précisez où il se situe, sa taille, ses caractéristiques, son état, etc.

3. Impact attendu (10 lignes max)

Le projet sera réussi si :

4. Originalité (10 lignes max)

Pourquoi devrions-nous sélectionner votre candidature ? Qu'est-ce qui fait selon vous son intérêt, son originalité ?

5. Plan de situation (page annexe)

6. Photos (5 maximum) (page annexe)

7. Pour les dossiers de rénovation d'une installation existante :

- . Photos de la mise en lumière existante + photos des installations (si accessibles)
- . Âge approximatif de l'installation :
- . Puissance de l'installation (si connue) :

8. Communication (10 lignes max)

Comment la communication valorisera-t-elle et communiquera-t-elle autour du projet ?

La commune s'engage à :

NOM et TITRE DU SIGNATAIRE :

Fait à :

Le :

Signature :